



## Le paysage porcin en région Centre se spécialise

*Au cours de la dernière décennie, l'évolution de l'élevage porcin se caractérise par une forte diminution du nombre d'exploitations.*

*En région Centre, l'élevage porcin se pratique majoritairement sur de grandes exploitations.*

*La forme statutaire des exploitations ayant des porcs s'oriente davantage vers la forme sociétale au détriment de la forme individuelle.*

### En dix ans, forte baisse du nombre d'exploitations ayant des porcs

Depuis le recensement de 2000, le nombre d'exploitations élevant des porcs a diminué de 65 % passant de 1512 exploitations à 526 exploitations recensées en 2010.

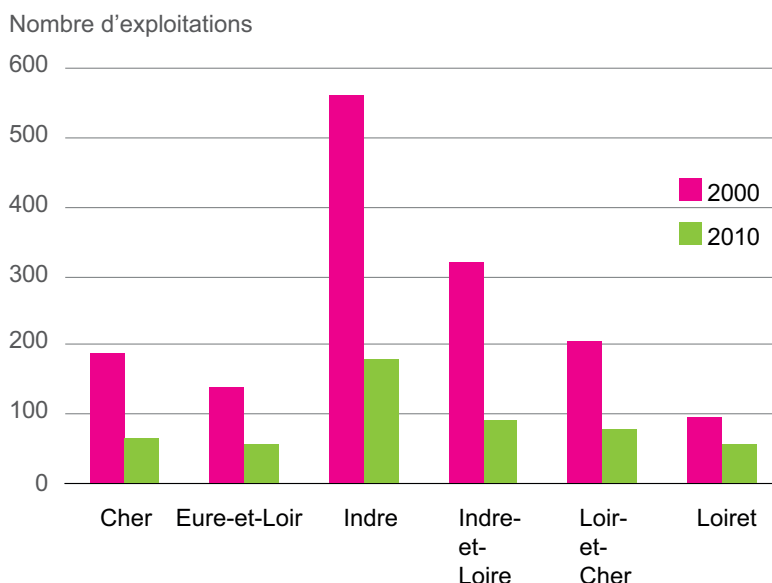
La région Centre se positionne au 12<sup>e</sup> rang des régions françaises en nombre d'exploitations.

Malgré la forte baisse du nombre d'exploitation dans l'Indre (- 68 %) un tiers des élevages se concentre dans ce département.

Avec 336 273 porcs recensés en 2010, la région Centre détient 2,4 % du cheptel national et occupe la 8<sup>e</sup> place des régions françaises.

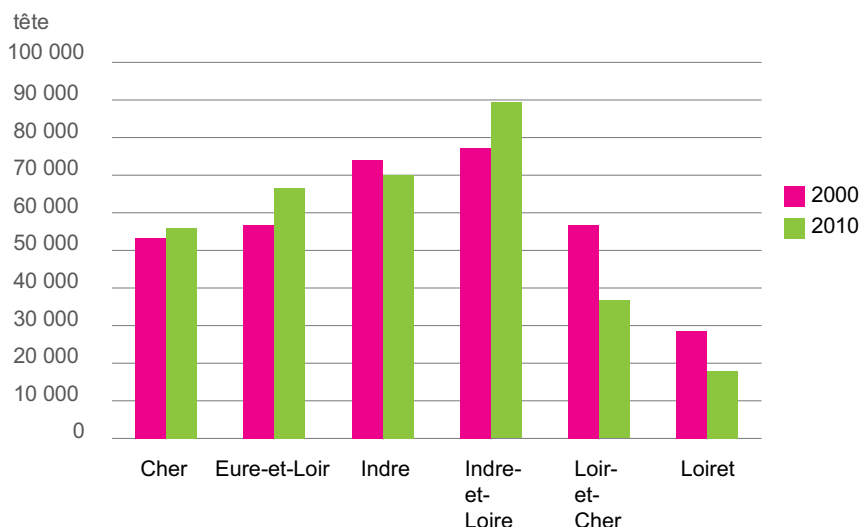
L'effectif porcin en région Centre s'est replié de 3 % par rapport à 2000 (- 7 % au niveau national).

Nombre d'exploitations ayant des porcs en région Centre



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

### Effectifs des porcins en région Centre



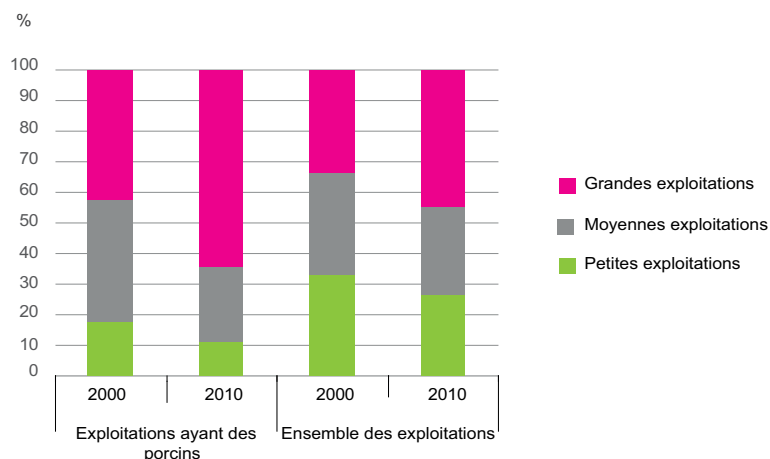
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

### L'Indre-et-Loire toujours en tête sur les effectifs porcins

Malgré la forte proportion des élevages dans l'Indre (1/3), les effectifs de ce département ne représentent que 21 % de l'effectif régional, derrière l'Indre-et-Loire (26,5 %).

Les effectifs ont diminué fortement dans le Loir-et-Cher et le Loiret (respectivement - 35 % et - 37 %) et sont relativement stables ailleurs.

### Nombre d'exploitations selon leur dimension économique en région Centre



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

### De plus grandes exploitations spécialisées

64 % des exploitations ayant des porcins sont de grandes exploitations en terme de dimension économique. La part des grandes exploitations n'était que de 42 % en 2000.

Parallèlement, le nombre des moyennes exploitations chute de 78 % : de 605 exploitations recensées en 2000 à 130.

### Répartition des exploitations ayant des porcins par OTEX en région Centre



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

La part des exploitations classées dans l'OTEX «élevage hors sol» a progressé entre 2000 et 2010, passant de 15 % à 29 % ce qui démontre une certaine spécialisation.

Néanmoins, la part augmente en proportion mais pas en nombre. Par ailleurs, les exploitations spécialisées en grandes cultures et en bovins élevage et viande ayant des porcins diminuent.

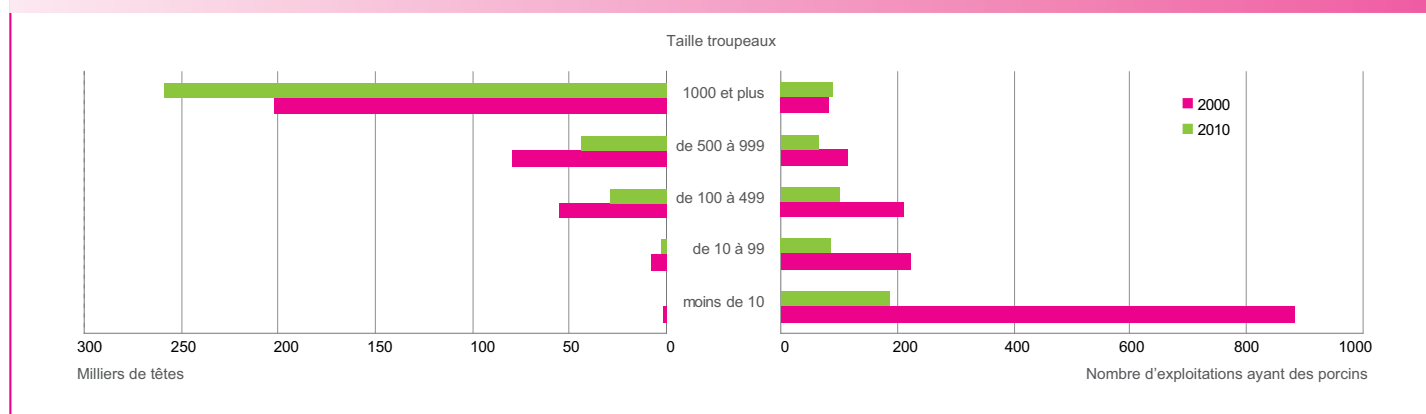
Dans le Centre, la part des exploitations spécialisées en polyculture et polyculture élevage ayant des porcins est plus importante qu'en France (39 % en région Centre contre 24 % sur le territoire national).

### Les troupeaux s'agrandissent

Le nombre d'exploitations ayant des petits troupeaux (moins de 10 porcs) a chuté de 79 % en région Centre depuis 2000. Ils représentent toutefois toujours 35 % des élevages en 2010. Le nombre d'exploitations détenant plus de 1000 porcs a progressé de 8 %. Elles représentent désormais 17 % des élevages contre 5,4 % en 2000.

La taille moyenne des troupeaux de porcs dans la région Centre en 2010 est de 639 têtes, 620 au niveau national.

Effectifs porcs et nombre d'exploitations ayant des porcs par taille de troupeau en région Centre



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

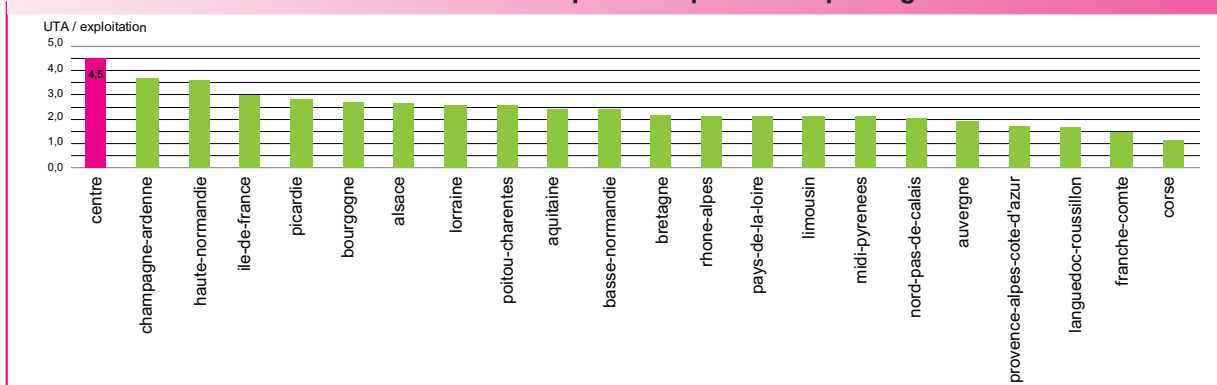
### La main-d'oeuvre

Pour l'otex spécialisée porcs, la région Centre avec 4,5 UTA est la région employant le plus de main-d'oeuvre par exploitation, suivie de la Champagne-Ardenne et de la Haute Normandie.

La grande majorité des chef(fe)s d'exploitation ont entre 40 et 60 ans (71 %).

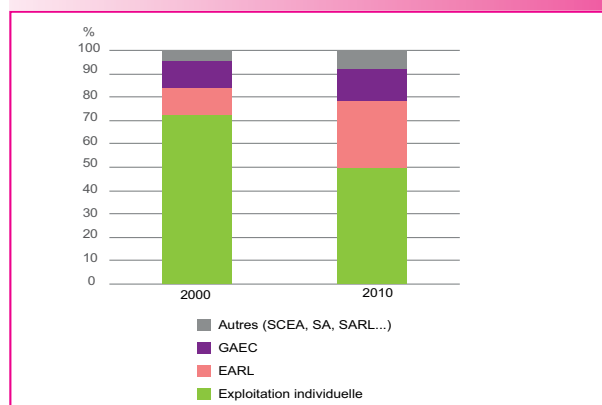
Plus la taille économique de l'exploitation progresse, plus l'âge moyen des chef(fe)s d'exploitation ou 1<sup>er</sup> coexploitant(e)s diminue, passant de 58 dans les petites exploitations à 47 ans pour celles dégagant un potentiel de plus de 100 000 euros par an.

Main d'oeuvre de l'Otex porcine spécialisée par régions



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations ayant des porcs selon leur statut en région Centre



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Age moyen des chefs d'exploitations ou 1<sup>er</sup> coexploitants des exploitations ayant des porcs selon la dimension économique en région Centre

	Petites exploitations	Moyennes exploitations	Grandes exploitations
Age moyen du chef ou 1 <sup>er</sup> coexploitant	58	49	47

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Vers un changement de statut

La part des exploitations sous la forme de société type EARL progresse au détriment des entreprises individuelles.

### Définitions

Le **champ des données** correspond aux **exploitations élevant des porcins**.

#### La PBS (Production Brute Standard)

Elle décrit un potentiel de production des exploitations, calculé à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Elle permet de classer les exploitations selon leur dimension économique, en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou tête de cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

#### L'orientation technico-économique (OTEX)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation technico-économique si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

**Unité de travail annuel (UTA)** : Cette unité permet de cumuler les différents temps de travail de la main-d'œuvre intervenant dans l'exploitation. Elle correspond au travail d'une personne à temps complet pendant un an.

## Méthodologie du recensement agricole 2010

#### Le recensement agricole s'est déroulé de fin 2010 à début 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009-2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

#### Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

L'exploitation agricole remplit trois critères : avoir une activité agricole, avoir une gestion courante indépendante ; atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

#### Quelles données ont été recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités, l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.